

Le serment d'un roi

Promesse du roi à l'Église.

Je vous promets de conserver à chacun de vous, et aux églises qui vous sont confiées, les privilèges canoniques, une loi équitable et la justice, et de vous protéger et défendre autant que je le pourrai, avec le secours de Dieu, comme un roi est obligé de le faire dans son Royaume, pour chaque évêque et l'Église qui lui est confiée.

Serment du roi pour le royaume.

Je promets au nom de Jésus-Christ au peuple chrétien qui m'est soumis :

Premièrement, de faire conserver en tout temps à l'Église de Dieu la paix, par le peuple chrétien.

D'empêcher toutes rapines et iniquités, de quelque nature qu'elles soient.

De faire observer la justice et la miséricorde dans les jugements, afin que Dieu, qui est la source de la clémence et de la miséricorde, daigne la répandre sur moi et sur vous aussi.

D'exterminer entièrement de mes États tous les hérétiques, condamnés par l'Église, toutes lesquelles choses ci-dessus dites, je confirme par serment, qu'ainsi Dieu et les saints évangiles me soient en aide.